

Délibération n° 2021-02-04-07

Extrait du registre des délibérations

Du Conseil Syndical du 04 février 2021

Objet : Demande
d'adhésion compétence
IRVE

Rapporteur : Sébastien
GOUTTEBEL

Secrétaire de séance :
Evelyne BRUN

Date de convocation :
25 janvier 2021

Nombre de délégués :

En exercice : 140
Présents : 90
Pouvoir : 10
Votants : 100

Pour : 94
Abstention : 1 -
BAULAND
Non pris part au
vote : 1 - GHESQUIERE
Chantal
Non votants : 4 -
BARGEON Marcel -
BOYER Michel -
CHAUVET Jean-Louis -
LARDANS Jacques

L'an deux-mille-vingt et un, le quatre février à dix-huit heures et trente minutes en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 par renvoi du L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le comité syndical de territoire d'énergie Puy-de-Dôme - Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz, dûment convoqué, s'est réuni en visioconférence dans les locaux de TE63 - SIEG - 36 rue de Sarliève à Cournon d'Auvergne, sous la présidence de Monsieur Sébastien GOUTTEBEL, Président.

Etaient présents les délégués suivants :

Titulaires :

AMBLARD Patrick, ARCHENY Danièle, BANNIER Dominique, BARGEON Marcel, BARRASSON Bernard, BAULAND Gisèle, BESSEYRE Fabien, BIZET Jean-François, BOISNAULT Christian, BONNET Grégory, BONNET Nicolas, BOUCHEIX Joseph, BOULLOT Bruno, BOYER Michel, BRUGIERE Eric, BRUN Evelyne, BRUSTEL Jean-Marc, CHABRILLAT Rémi, CHAMBON Yves, CHARRAUX Daniel, CHAUVET Jean-Louis, CHASSANG Jean-Pierre, COUDUN Laurent, DEBARBIERI Christian, DEMAY André, DEVERNOIX Marc-Antoine, DISSARD Andréa, DOMINGO Marcel, DUCOING Guy, DUDYSK Philippe, DUMAS Daniel, DURAND Jean-Paul, DURANTIN Christian, FANJUL José, FERRERI Laurent, FERRY Mathieu, FRITEYRE Lilian, FRUCHART Jean-Luc, GARCIA Yannick, GODARD Jérôme, GOUTTEBEL Sébastien, GROSSHANS Michel, GUELON René, GUILLAUME Gérard, GUILLAUME Stéphane, HACHEMI-LANSON Nouredine, HAUTEVILLE Cyril, JEROME Christian, JOURDY Isabelle, KHATCHADOURIAN-TECER Claudine, LARDANS Jacques, LEON Bernard, LEOTY Daniel, LHERMET Florence, LONGCHAMBON Vladimir, LOPEZ Argimiro, MACIAN Aurélio, MARQUES Antonio, MARTINEZ Gérard, MAS Gilles, MEALLET Roger Jean, MELIS Christian, MERCERON Jean-Luc, METZGER Pierre, MORISON Georges, NORE Michel, OLIVAIN Thierry, PERCHE Serge, PERROT Guillaume, PINTE Emmanuel, PONTRUCHER Bruno, PRADIER Alain, RAY Raïssa, RAYNAUD Jérôme, ROGER Christine, SABATIER Pierre, SABLONIERE Didier, SANCHEZ Claude Emmanuel, SANCHEZ Nicolas, SAUX Marion, SAVY Philippe, TARTIERE Philippe, THEVENET Emilie, VALLEIX Philippe, VATIN Thierry, VILLEBRUN Bernard, WATERLOT Philippe

Suppléants ayant pouvoir :

BLANC Patrice, BOULON Lionel, GHESQUIERE Chantal

Pouvoirs :

AMEIL Pascale à OLIVAIN Thierry, AUBRY Jacques à MACIAN Aurélio, CHALUS Jean-Baptiste à GUILLAUME Stéphane, DA SILVA Carlos à SANCHEZ Claude-Emmanuel, FAIDY Eric à VATIN Thierry, LECHEVALLIER Christine à DURANTIN Christian, MERABET Chakir à BRUN Evelyne, MIZOULE Lucie à CHABRILLAT Rémi, PICARD Anne-Marie à BONNET Nicolas, PRADIER Eric à CHABRILLAT Rémi

Secrétaire de séance : Evelyne BRUN

**DEMANDES D'ADHESION
 COMPETENCE IRVE**

Synthèse des retours des collectivités

S'agissant des Collectivités dans le schéma de déploiement SOLSTYCE/EDF

- 31 délibérations de transfert de compétence ;
- 2 délibérations favorables d'EPCI à fiscalité propre (CAM et RLV)
- 2 transferts de compétence sans accord de pose de la borne prévue :

En dehors du schéma de déploiement SOLSTYCE/EDF

- 37 délibérations de transfert de compétence ;

Vu l'article L. 2224-37 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 5.1 des statuts de territoire d'énergie Puy-de-Dôme -SIEG63 en vigueur approuvé par arrêté préfectoral le 17 août 2018 ;

Vu les délibérations du 20 janvier 2018 et du 8 décembre 2018 du SIEG du Puy-de-Dôme réuni en Comité Syndical, portant conditions administratives, techniques et financières du transfert de compétence en Infrastructures de Charge pour les Véhicules Électriques ;

Vu les délibérations prises par chaque commune membre aux dates détaillées dans le tableau ci-après et transmise au territoire d'énergie Puy-de-Dôme - SIEG63 depuis la délibération du 12 décembre 2020 :

Commune			TRANSFERT DE COMPETENCE			NB DE BORNES	
n° INSEE	Commune	Schéma Solstyce/SIE G63	DATE DE DELIBERATION	DATE DE PRISE D'EFFET	ACTÉE PAR DELIB SIEG LE	RAPIDE	NORMALE
001	Aigueperse	Substitution	18/12/2020	01/01/2021			1

Figure 1 : état des nouvelles demandes de transfert de compétence IRVE

Il est proposé au Comité Syndical d'acter le transfert de la compétence Infrastructures de Charge pour les Véhicules Électriques des communes suivantes à la date de prise d'effet mentionnée ci-dessous

Au 01/01/2021 : Aigueperse

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical prend acte du transfert de compétence pour les Infrastructures de Charge pour les Véhicules Electriques pour la commune d'Aigueperse.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :

Le Président,

Sébastien GOUTTEBEL



Publié et certifié exécutoire par Monsieur Sébastien GOUTTEBEL, Président, compte tenu de la transmission en préfecture le 10 février 2021 et de la publication le 10 février 2021.